

Sablères et Carrières de la Madeleine
480 route de Laslaques
12700 Capdenac Gate
Téléphone 05 65 64 72 19
carriere.madeleine@spiebatignolles.fr

Téléphone Carrières
Cuzac : 05 65 14 13 12
Hermie : 05 65 64 07 83

R.C.S. CAHORS 631 650 231
Siret 631 650 231 00055

spie batignolles

sablères et carrières de la madeleine

CHATEAU SAVIN GAEC

336 route du Château

No SYDEREP FR322953_04RPFZ

46160 GREALOU

FACTURE en EUROS

No Ident. fiscale : FR96519513501

N° CLIENT	N° PIECE	DATE	MODE DE PAIEMENT	Page
1008503	622503122	31/03/2025	Virement au 15/05/2025 IBAN/BIC : SG LABEGE TOULOUSE ENTR - FR7630003000420002008530886 SOGEFRPP	1

Code Article	Désignation	Quantité	Unité	Prix Tarif	Eco Part.	Prix Unit.	Montant HT	Tva
	<u>Site : 16 CUZAC</u>							
	<u>Commune : GREA GREALOU</u>							
	Bon No 369918 du 13/03/2025							
1400	TV Primaire 0/20 Livré Semi (30t)	28.74	T	4.70		4.70	135.08	1
TRSPT	TRANSPORT	28.74	T			9.76	280.50	1
	<u>Total Commune : GREA</u>						415.58	
	<u>Total Site : 16 CUZAC</u>						415.58	
	TGAP	28.74				0.23	6.61	1

Soumis à TVA	Taux	Montant TVA
422.19	20.00 Tva 20	84.44

Total HT	422.19 €
Total TVA	84.44 €
Total TTC	506.63 €

Le client déclare avoir pris connaissance et accepter expressément les termes et conditions imprimés sur les deux faces du présent document.

RAPPEL DES MODALITÉS DE PAIEMENT : Sauf mention contraire ci-dessus, le paiement doit intervenir sous 30 jours à compter de la date d'émission de la facturation (facture ou situation). A défaut de paiement à l'échéance, et comme prévu à L.441-10 du code de commerce, le Client devra payer en sus, de plein droit et sans qu'il soit besoin d'une mise en demeure préalable, une pénalité de retard calculée au taux d'intérêt appliqué de la Banque Centrale Européenne à son opération de refinancement la plus récente majorée de 10 points, et une indemnité forfaitaire de recouvrement fixée, sauf indemnité complémentaire dûment justifiée, à 40 € (décret du 2 octobre 2012). Le défaut de paiement entraîne également l'interruption de toute Prestation en cours en ce compris toute livraison, mais aussi l'exigibilité immédiate de toute somme à notre Société. Si le retard de paiement excède 30 jours, notre Société peut résilier le contrat, et sera indemnisée de tous les préjudices résultant de cette résolution. CGV/2021

RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ : Notre Société conserve la propriété des Prestations objet du présent document jusqu'à leur paiement intégral.

INTÉGRALITÉ DES CONDITIONS COMMERCIALES AU VERSO

Sablères et